

|   |                                       |
|---|---------------------------------------|
|  | <b>121-02</b>                         |
|   | <b>Politique d'engagement qualité</b> |

Dans le cadre de notre engagement envers l'excellence et conformément aux exigences de la norme AFNOR SPEC 2217, le service de santé au travail PRESTA AIN et Beaujolais établit la présente politique d'engagement qualité. Cette politique vise à garantir la qualité et l'effectivité des services rendus, l'organisation et la continuité du service, ainsi que la conformité aux réglementations en vigueur.

### 1. Mission et Vision

Notre mission est de prévenir toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur activité professionnelle. Nous aspirons à être un partenaire de confiance pour les entreprises et les salariés, en offrant des services de prévention et de santé au travail de haute qualité, adaptés aux besoins spécifiques de chacun.

### 2. Engagements Qualité

- **Qualité et Effectivité des Services Rendus** : Nous nous engageons à fournir des services conformes à l'ensemble socle de services défini par la réglementation, incluant la prévention des risques professionnels, le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs, et la prévention de la désinsertion professionnelle. Nous veillons à ce que ces services soient délivrés de manière homogène et impartiale.
- **Organisation et Continuité du Service** : Nous mettons en place une organisation interne efficace, garantissant la continuité de nos services. Des procédures claires sont établies pour assurer la qualité des services rendus, même en cas de situations exceptionnelles.
- **Gestion Financière et Tarification** : Nous assurons une gestion financière transparente et une tarification équitable, en conformité avec les exigences légales et réglementaires.
- **Protection des Données Personnelles** : Nous garantissons la confidentialité et la sécurité des données personnelles, en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Nos systèmes d'information et outils numériques respectent les référentiels d'interopérabilité et de sécurité en vigueur.

### 3. Amélioration Continue

Nous nous engageons dans une démarche d'amélioration continue, en évaluant régulièrement nos pratiques et en mettant en œuvre des actions correctives pour optimiser nos services. Des indicateurs de performance sont définis et suivis pour mesurer l'efficacité de nos actions et identifier les axes d'amélioration.

### 4. Engagement de la Direction

La direction de PRESTA AIN et Beaujolais s'engage à fournir les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de cette politique qualité. Elle veille à ce que l'ensemble du personnel soit formé et sensibilisé aux enjeux de la qualité et de la prévention des risques professionnels.

## 5. Communication et Transparence

Nous favorisons une communication transparente avec nos parties prenantes, incluant les entreprises adhérentes, les salariés, et les partenaires institutionnels. Nous nous engageons à diffuser régulièrement des informations sur nos services, nos performances, et les évolutions réglementaires pertinentes.

Par cette politique, PRESTA AIN et Beaujolais affirme sa volonté de placer la santé au travail au cœur de ses priorités, en s'inscrivant dans une dynamique de progrès, de qualité, et de proactivité.

Cette politique sera revue périodiquement pour s'assurer de sa pertinence et de son adéquation avec les évolutions législatives, réglementaires, et organisationnelles.

*Bourg-en-Bresse le 20/01/2026*



Le Président de PRESTA Ain et Beaujolais

Stéphane Saint-Pol-Hugoo



La Directrice de PRESTA Ain et Beaujolais

Delphine LE GOFF